



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
Langues vivantes**

Rectorat

Inspection pédagogique
régionale de langues
vivantes

Affaire suivie par :
Les IA-IPR de langues vivantes
Tél : 04 42 91 70 41/42
Mél : ce.ipr@ac-aix-marseille.fr

**Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1**

La préparation au Grand Oral dans le cadre de la spécialité Langues, Littératures et Cultures Etrangères ou Régionales

Textes de références :

[Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session de 2021](#)

[Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021](#)

[Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020](#) : *Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat*

[Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020](#) : *Épreuve orale dite « Grand oral » de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat*

Ressources :

Ressources d'accompagnement sur le Grand Oral mises en ligne sur [Eduscol](#)

Parcours d'autoformation au Grand oral à destination des enseignants Intitulé « [Préparer et évaluer le Grand oral](#) » disponible sur la plateforme M@gistère

I. Objectifs et modalités du Grand Oral

1. Quel est l'objectif du Grand Oral ?

L'objectif du Grand Oral est d'évaluer la capacité des candidats à parler en public de façon claire et convaincante. L'expression orale est aujourd'hui un levier puissant d'insertion sociale et il s'agit avec cette épreuve de fédérer les pratiques enseignantes autour de cet objectif sur l'ensemble du parcours de l'élève.

Son coefficient important - l'épreuve est coefficient 10 dans la voie générale et coefficient 14 dans la voie technologique - souligne le caractère central de l'enseignement de l'oral dans toute la scolarité des élèves et la nécessité pour tous les enseignements de s'en emparer.

Il s'agit d'associer le développement de la compétence orale au développement de la construction d'un discours, d'une argumentation éclairée et personnelle.

La note de service publiée au Bulletin Officiel spécial n°2 du 13 février 2020 précise que *« l'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. »*

2. En quoi consiste cette épreuve ?

L'épreuve est composée d'une prise de parole en continu, puis d'une prise de parole en interaction sur une des deux questions que l'élève a élaborées et préparées en terminale avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.

Il s'agit dans cette épreuve de délivrer une parole instruite, située, incarnée, de démontrer des compétences d'expression orale en s'appuyant sur un contenu riche et maîtrisé. L'élève devra faire part de sa réflexion sur une thématique problématisée tout en faisant le lien avec son parcours personnel.

Rappel de l'organisation de l'épreuve :

Au début de l'épreuve, le candidat présente au **jury deux questions, afin que celui-ci en choisisse une.**

Ces questions portent pour la voie générale sur les deux enseignements de spécialité, soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal.

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Le temps de préparation (20 minutes) :

Après le choix par le jury de la question à traiter, le candidat dispose d'un temps de préparation qui lui permet de se concentrer sur le sujet qu'il a préparé, de se rappeler les points saillants de son exposé. S'il le souhaite, **il peut réaliser sur une feuille fournie par le jury, une production écrite d'appui lui permettant de mettre en ordre ses idées et pouvant prendre différentes formes** (une liste, un schéma, un tableau, une carte, un graphique, une expression symbolique, une carte heuristique, une frise chronologique etc.) qui sera remise au jury au début de l'épreuve mais **non évaluée**.

Le temps de l'épreuve (20 minutes) et sa structure :

- *Premier temps de l'épreuve :*

Le candidat s'exprime en continu durant 5 minutes sans notes, debout face au jury. Il explique les motivations qui l'ont conduit à choisir cette question pendant sa formation, il développe le sujet puis présente la réponse proposée. Ici, l'élève relie son analyse aux savoirs acquis.

- *Second temps de l'épreuve :*

Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser sa pensée. L'échange dure 10 minutes, prend appui sur la présentation du candidat et sur le programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité. Ce second temps a pour vocation :

- de permettre au candidat d'approfondir sa réflexion ;
- d'évaluer sa capacité à argumenter, à expliquer les éléments présentés et à échanger avec le jury.

Ici, l'élève démontre sa capacité à argumenter, son esprit critique. L'un des enjeux essentiels de la préparation du candidat est de lui apprendre à développer ses réponses.

- *Troisième temps de l'épreuve :*

Le candidat présente, pendant une durée de 5 minutes, le lien entre la question traitée et son projet de poursuite d'études. Le candidat s'appuie sur une réflexion menée sur toute la durée du cycle terminal qui lui permet d'expliquer comment il a progressé dans ses choix de poursuite d'études. **L'évaluation de cette partie ne porte pas sur le projet de l'élève mais sur la façon dont le candidat explicite son cheminement.**

Le candidat a la possibilité de faire part de ses engagements et intérêts s'ils ont nourri son projet.

Il explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat.

Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et à exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

3. Quels sont les critères d'évaluation ?

Le grand oral n'est pas une épreuve orale de spécialité supplémentaire. Il ne s'agit pas d'évaluer une nouvelle fois la maîtrise du programme. Ainsi, les critères d'évaluation du grand oral portent essentiellement sur la maîtrise des compétences orales (3 critères sur 5) : qualité de l'épreuve orale, qualité de la prise de parole en continu, qualité de l'interaction (cf. grille d'évaluation indicative, *Bulletin Officiel spécial n°2 du 13-02-2020*).

Les professeurs pourront poser des questions de fond sans toutefois les limiter à des questions de spécialistes afin de vérifier comment l'élève s'est approprié des connaissances à travers une problématique qu'il aura lui-même définie et qu'il doit mobiliser pour argumenter et s'engager dans un entretien.

Critères utilisés dans la grille d'évaluation :

- Qualité de l'expression orale du candidat : capter l'attention, soutenir et rythmer le discours, mettre en relief les points les plus saillants de sa présentation,...
- Qualité de la prise de parole en continu : gestion du temps, ponctuation du discours, etc.
- Qualité des connaissances et de leur mobilisation.
- Qualité de l'interaction avec le jury : savoir écouter, réagir à une interrogation, reformuler, s'engager, prendre l'initiative.
- Qualité et construction de l'argumentation et de la démonstration.

II. La contribution des professeurs de langues vivantes à la préparation au Grand Oral

4. Quelle est la place du professeur de langue vivante dans la préparation au Grand Oral ?

La formation des élèves au Grand Oral est l'affaire de tous les enseignants et de toutes les disciplines, pour ce qui est de la maîtrise de la compétence orale. Des actions sont menées dans les établissements afin de définir un calendrier, des actions communes, des temps forts.

Le travail sur la construction de la compétence d'expression orale est fermement ancré dans les pratiques des professeurs de langues vivantes qui forment leurs élèves à la maîtrise des compétences de communication. C'est en cela que les professeurs de langues vivantes constituent des professeurs ressources au sein des établissements.

Au-delà des compétences strictement linguistiques, la discipline «langues vivantes» permet depuis le collège de travailler, régulièrement et progressivement, l'expression orale en continu et en interaction. Elle contribue donc fortement à la préparation du Grand oral des élèves de terminale car « exposer, rendre compte, argumenter, défendre un point de vue et réagir » sont autant d'activités systématiquement entraînées et de compétences pragmatiques et méthodologiques acquises, transférables à d'autres contextes et contenus d'enseignement. De même l'ouverture à l'international et les expériences de mobilité vécues par les élèves peuvent être valorisées lors de l'échange avec le jury.

5. Quels outils utilisés par les professeurs de LV peuvent contribuer à la formation des élèves à l'oral ?

▪ Le CECRL

La grille indicative fournie en appui à l'évaluation du Grand Oral offre de nombreuses résonances avec celle que l'on trouve dans le CECRL. Il s'agit en effet de décomposer la compétence d'expression orale. Le CECRL a toujours été un outil présenté avant tout comme favorisant l'harmonisation, à l'échelle européenne, des attendus et des critères d'évaluation des compétences de communication. Cependant il a constitué bien plus que cela pour les enseignants et a contribué à affiner leur connaissance des compétences à l'œuvre dans tout acte de langage, à identifier les stratégies mises en œuvre pour dire et comprendre. Il a ainsi eu des répercussions non seulement sur la manière d'évaluer, mais aussi sur celle d'enseigner.

Ces stratégies clairement identifiées gagnent à être travaillées avec les élèves de manière explicite, afin de les rendre conscientes et opérationnelles, en cours de spécialité LLCER comme dans d'autres disciplines.

De nombreuses situations d'apprentissage sont propices au développement de la compétence orale. Nombre de ces situations comme le débat et les jeux de rôle sont souvent utilisées dans le cours de langue. Mettre les élèves en situation d'oral dans des disciplines qui accordent traditionnellement plus

de place à l'écrit, ou dans lesquelles l'oral est surtout mobilisé dans un dialogue avec l'enseignant sera très probablement source de progrès à l'oral pour les élèves. Cependant, enseigner des stratégies d'expression orale aux élèves ne se réduit pas à les mettre en situation. Il convient de leur donner des outils, de les accompagner dans l'identification de stratégies à construire ou à consolider.

Prenons l'exemple de descripteurs du CECRL qui peuvent constituer un point d'appui pour s'entraîner à l'oral :

- **Souplesse (C1)** : *peut avoir un impact positif sur un auditoire choisi en **variant de façon efficace le type d'expression et la longueur des phrases**, et en utilisant un vocabulaire et un agencement de mots **recherchés**. Peut modifier son expression pour exprimer des **degrés d'engagement ou d'hésitation, de conviction ou d'incertitude**.*

Ici on peut identifier des descripteurs précis pouvant donner lieu à des types d'activités ciblées comme:

- travailler sur l'expansion des phrases ;
- travailler les formulations permettant d'exprimer l'emphase ;
- mobiliser des outils permettant de gérer les hésitations, les pauses.

Ce travail sera mené en langue vivante afin de répondre aux besoins liés à la discipline. Cependant une approche comparative des systèmes linguistiques aura toute sa place dans l'enseignement de spécialité. Ce travail pourra donc être réinvesti par les élèves dans toute situation de prise de parole face à un auditoire, quelle que soit la langue.

- **Souplesse (B2)** : *peut adapter ce qu'il/elle dit et la façon de le dire à la situation et au destinataire et adopter le niveau d'expression formelle convenant aux circonstances. Peut s'adapter aux changements de sujet, de style et de ton rencontrés normalement dans une conversation. **Peut varier la formulation de ce qu'il/elle souhaite dire. Peut reformuler une idée afin de mettre l'accent sur un point ou de l'expliquer.***

- Travailler la reformulation.

C'est une pratique fréquente du professeur de langue vivante souvent à des fins d'appropriation linguistique, de circulation de la parole en classe. La reformulation peut être identifiée et retravaillée comme une stratégie rhétorique. En effet c'est une stratégie très efficace dans un discours oral que de reformuler pour son auditoire un point que l'on souhaite mettre en avant. L'élève peut donc être amené à cibler dans son propos deux ou trois idées clés qu'on va l'inviter à énoncer de deux manières différentes.

Dans les stratégies d'interaction, on trouve également la gestion des **tours de parole** :

C1 : *Peut choisir une **expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole et la garder, ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.***

B2 : (...) *Peut utiliser des expressions toutes faites (par exemple « C'est une question difficile ») pour gagner du temps pour formuler son propos et garder la parole.*

Chez certains élèves dont les compétences langagières même en langue maternelle ou de scolarisation sont fragiles, des apports fonctionnels/lexicaux peuvent s'avérer nécessaires.

On voit bien comment ce travail, qui peut être mené en anglais dans le cadre du travail sur la compétence d'interaction, est tout à fait transférable dès lors que la stratégie devient consciente pour l'élève et donc réutilisable dans toutes les langues, y compris sa langue maternelle.

Le CECRL peut donc aider à identifier des stratégies à travailler avec les élèves. Si ce travail a toute son importance dans la maîtrise de l'oral, il ne s'agit pas de former des élèves spécialistes de la communication vive et des éléments de langage. Ce travail doit être conduit dans la perspective d'une amélioration des stratégies communicatives au service de la production d'un discours organisé, d'une argumentation au contenu maîtrisé.

- **Les grilles d'évaluation utilisées pour l'oral de DNL en section européenne ; les grilles d'évaluation utilisées pour évaluer les compétences orales au Baccalauréat.**

Nous retrouvons de nombreuses similitudes entre les grilles mises à la disposition des professeurs pour l'évaluation de la production orale dans le cadre des évaluations communes ou de l'enseignement de spécialité et celle utilisée pour le Grand Oral. Des critères utilisés pour l'évaluation en langues vivantes tels que la qualité de l'argumentation pendant la prise de parole en continu, la capacité à interagir et prendre part efficacement à un échange ou la qualité et la correction de la langue orale sont repris pour l'évaluation du Grand Oral.

Pendant les travaux du jury, les professeurs de langue vivante pourront ainsi s'appuyer sur leur expertise en matière d'évaluation critériée et de positionnement des élèves sur des niveaux de compétences.

6. Quelles pratiques mises en œuvre par les professeurs de langues vivantes contribuent à la formation des élèves à l'oral et gagnent à être mutualisées entre les différentes disciplines ?

Exemples de pratiques généralisables d'entraînement à la prise de parole en continu ou en interaction:

- la reformulation ;
- la pratique de la simulation et du jeu de rôle pour désinhiber (débat parlementaire, judiciaire, télévisé...de préférence contradictoire) ;
- la présence des rituels de classe qui permettent aux élèves des mises en situation (Ex : récapitulation du cours précédent : mise en situation d'expliquer à un camarade absent, ...). Rituels en début ou fin de séances (restitutions orales des apprentissages) ;
- le travail en groupe (travailler la prise de parole pour négocier, argumenter entre pairs) ;
- l'utilisation des outils numériques pour s'enregistrer (baladodiffusion, diaporama commenté, ...). Les outils numériques permettent aux élèves de s'exercer, avec la possibilité de se réécouter ou d'envoyer leur production orale à un camarade ou au professeur pour avoir un premier retour ;
- les pratiques de classe inversée ;
- l'évaluation par les pairs.

III. La question : choix, contours, préparation.

7. Quelles sont les différentes possibilités quant au choix des questions en lien avec les spécialités ?

Pour un élève qui suit les spécialités notées A et B, toutes les combinaisons suivantes sont possibles concernant les questions (« Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris *isolément*, soit abordés de *manière transversale* ») :

- A et B
- AB + AB

- A + AB
- AB + B

8. Comment choisir la question ?

Le choix de la question est le fruit d'un parcours, le résultat d'un cheminement, d'une réflexion personnelle. Il doit être anticipé dès le début de l'année scolaire : présentation des thématiques des programmes par l'enseignant ; pré-positionnement des élèves sur les thématiques qui les intéressent le plus (en effectuant éventuellement quelques recherches). Rien n'empêche un élève qui se positionnerait sur une thématique étudiée en milieu ou en fin d'année de commencer ses recherches, qui lui permettront de jouer un rôle de référent pour la classe au moment où tous vont étudier cette thématique. Il est important que l'élève fasse un choix personnel, la question doit trouver un écho en lui ou en elle.

Ce choix doit faire l'objet d'un plan de travail explicite comportant des points d'étapes clairement identifiés avec un temps de découverte, un temps de maturation et un temps de création de sens.

L'élève qui suivra l'enseignement de spécialité LLCER aura donc deux questions à élaborer en collaboration avec son professeur, dont l'une au moins s'appuiera totalement sur le programme de l'enseignement de spécialité LLCER ou partiellement (si elle est transversale à l'autre enseignement de spécialité). Son choix pourra tenir compte de son appétence particulière pour une des thématiques ou un point du ou des programmes d'enseignement de spécialité et faire écho à son projet d'orientation, puisque le troisième temps de l'épreuve consiste à échanger sur le choix d'orientation du candidat : « *Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel* ».

9. Quels sont les contours de la question ?

La question se termine par un point d'interrogation.

La possibilité de répondre par « oui » ou par « non » à la question est à éviter. Il est souhaitable que la question commence, par exemple, par « En quoi... ? », « Comment... ? », « Dans quelle mesure... ? », « Combien... ? »...

La durée de présentation de la question n'étant que de cinq minutes, pour pouvoir l'aborder en profondeur, il est préférable que la question ne soit pas trop ouverte, ou le problème trop complexe. Dans le cas contraire, il pourra être envisagé d'aborder un des aspects du problème ou une sous-question qui en découlerait. Il s'agit d'une question de spécialiste mais qui ne doit toutefois pas être trop complexe.

Entre spécialisation et vulgarisation : il faut pouvoir rendre accessible et clair le questionnement pour une personne qui n'est pas spécialiste de l'enseignement de la discipline tout en gardant rigueur et précision scientifiques.

Le choix doit avoir une résonance particulière pour l'élève, pour qu'il soit à la fois à même de présenter un point de vue personnel sur la question, d'incarner et d'habiter sa prise de parole.

10. Doit-on conseiller aux élèves de présenter une partie des deux premiers temps en langue vivante ?

Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Il semble pertinent de conseiller aux élèves de s'emparer de cette possibilité. Lors de l'évaluation, le jury valorisera cette prise de risque.

11. Comment organiser le suivi de l'élaboration de la question ?

Pour les professeurs chargés de l'enseignement de spécialité, il s'agit d'aider les élèves à affiner leurs choix et à mieux circonscrire les contours de la question.

Les élèves peuvent par exemple tenir un carnet de bord (papier ou numérique) dans lequel ils recueilleront les traces de leur réflexion sur le choix de la question en s'appuyant, par exemple, sur le guidage suivant :

- à partir des programmes des deux enseignements de spécialité ou en consultant vos manuels, lister tous les sujets qui vous intéressent ;
- choisir un sujet par exemple dans la spécialité A ;
- formuler une question sur le sujet choisi ;
- rechercher des arguments (sites internet, manuels scolaires, ouvrages spécialisés du CDI ou de la bibliothèque, résultats d'expériences, d'enquêtes, de visites ...) ;
- reformuler la question à la lumière des arguments et la soumettre au professeur de spécialité A. Répéter cette étape jusqu'à l'élaboration finale de la question.

Si la question est couplée sur les deux disciplines, elle devra être présentée aux deux enseignants.

On peut également prévoir de faire un point d'étape à la fin de chaque séquence afin d'amener les élèves à explorer encore la thématique au-delà de ce qui a été abordé :

- Quelles sont les questions soulevées par la problématique étudiée ?
- Quels sont les enjeux ?
- Quels approfondissements pourraient être engagés sur tel ou tel aspect ?

12. Peut-on commencer la préparation de la question en classe de 1^{re} ?

Compte tenu du fait que l'élève peut choisir de ne pas poursuivre la spécialité en Terminale, il est préférable de déterminer les questions à présenter au Grand Oral en classe de Terminale. D'autre part, le travail gagnera à ne pas trop traîner dans le temps. La classe de Première peut être le temps de la dédramatisation de l'oral, du travail sur les stratégies, en s'appuyant sur les éléments du programme travaillés. Des croisements peuvent également être identifiés entre les deux spécialités.

13. Le support écrit remis au jury peut-il être préparé en amont de l'oral ?

Le support d'appui remis au jury doit être élaboré pendant le temps de préparation et non avant. Cependant, dans le temps séparant les épreuves écrites de spécialité et l'épreuve du Grand Oral, les élèves peuvent être invités à réfléchir à un type de support propice à la mobilisation de leurs connaissances. Il constituera ainsi un travail sur un mode personnel de mémorisation.

IV. Entraîner les élèves au Grand Oral

Il ne s'agit pas de formater la présentation orale qui sera réalisée par les élèves, mais de donner des pistes permettant aux professeurs d'accompagner au mieux leurs élèves lors de la préparation à cette épreuve.

14. Comment préparer les élèves à la présentation de la question (1^{er} temps de l'épreuve)?

Des questions se posent concernant la présentation orale : Que faut-il préparer ? Sous quelle forme ? Faut-il tout rédiger ? Faut-il apprendre par cœur ce que l'on va dire ? Quelle place pour les notes ?

- ***Faut-il apprendre par cœur sa présentation ?***

Tout d'abord, faire une présentation orale ne signifie pas oraliser un discours écrit. Apprendre par cœur risque, par ailleurs, de donner l'impression de « réciter », de se montrer peu convaincu et d'être déstabilisé en cas de trou de mémoire.

Certains élèves vont vouloir apprendre leur propos par cœur et il sera difficile de le leur interdire. Apprendre par cœur l'introduction peut rassurer pour la suite de la présentation, le plus difficile étant sans doute de commencer. De même, apprendre par cœur les dernières phrases de sa présentation permet de soigner la dernière impression laissée à l'auditoire. L'idéal serait de pouvoir dire le texte préparé, de manière naturelle, sans donner l'impression au public que le texte a été préparé. Pour cela, il est conseillé de s'entraîner, répéter (y compris en tenant compte de la prosodie, c'est-à-dire de l'intonation, de l'accentuation, du rythme), se concentrer sur la place des silences jusqu'à ce que le discours soit maîtrisé.

- ***Faut-il avoir peur du silence ?***

Le silence et les pauses font partie intégrante d'une présentation. Ils permettent à l'auditoire d'intégrer les informations données. C'est une composante essentielle de l'interaction. Pour l'orateur, ils permettent de respirer, réduire le stress, rythmer la présentation, mettre en valeur des propos (avant ou après un silence); être attentif à la réception de la présentation par l'auditoire; avoir conscience de son corps (ancrage...). Pour l'auditoire, le silence permet de capter, de comprendre, d'imaginer ou d'analyser ce qui est dit. Dans ce sens, on peut dire que la prise de parole en continu intègre une part d'interaction

- ***Quelles notes préparer ? Sous quelle forme ?***

L'élève devra également travailler à progressivement se passer de ses notes. Il peut en cela être accompagné en s'entraînant d'abord avec un plan, des mots clés, ou encore une carte mentale. L'idée est de faire en sorte que l'élève trouve le mode de présentation qui lui correspond le mieux.

15. Comment préparer les élèves à la phase d'interaction avec le jury (2^{ème} temps de l'épreuve) ?

Lors de la phase d'interaction avec le jury (deuxième temps), celui-ci peut revenir sur la présentation en demandant au candidat d'explicitier certains points, ou d'élargir le cadre de la présentation, pour s'assurer que les connaissances sont bien maîtrisées.

Dans le cadre de sa préparation, il peut être conseillé au candidat d'approfondir son sujet pour montrer qu'il l'a bien compris et que ses connaissances vont encore au-delà de ce qui aura été abordé. Pour

cela, l'élève pourra notamment **réfléchir aux questions qui pourraient lui être posées et tenter d'y répondre**.

Une simulation de jury pourra préparer les élèves au « Grand oral » avec un jury constitué par les élèves de la classe.

Exemple d'organisation possible de simulation de jury :

Dans la **phase d'interaction**, c'est-à-dire d'échanges entre l'élève qui présente et le reste du groupe, une organisation possible consiste à attribuer des rôles aux élèves (schéma ci-dessous) :

- un groupe acteur, simulant le jury ;
- un groupe observateur (ou évaluateur) : certains élèves se focalisent sur l'élève qui présente, avec là encore des rôles différents selon les observables (par exemple les connaissances, la qualité de l'interaction). D'autres élèves du groupe observateur se focalisent sur le groupe acteur jouant le rôle du jury, avec une répartition possible des rôles (attention particulière à la formulation des questions, ou à la pertinence des questions, par exemple).

Après ce temps d'interaction, un **débriefing** pourra être organisé :

- un ressenti (ou une analyse de sa prestation) pourra être demandé à l'élève « candidat ». Il pourra s'agir plus précisément d'amener l'élève à réfléchir à ce qu'il vient de réaliser. Pour l'aider à s'engager dans cet exercice de métacognition, on pourra par exemple lui demander d'exprimer par écrit ses forces et ses faiblesses (selon lui) lors de son intervention, de se fixer un axe de progrès pour la prochaine prestation ;
- un double feed-back (rétroaction) pourra être opéré : formulation de conseils par les observateurs, d'une part à celui qui a présenté, d'autre part aux élèves acteurs simulant le jury.

Les élèves pourront analyser une ou plusieurs prestations, avant de procéder à un roulement et se voir attribuer un autre rôle. Si nécessaire, le professeur pourra donner aux élèves des techniques de formulation des questions, de reformulation, de relance et des techniques d'écoute.

V. Epreuve orale de l'enseignement de spécialité LLCER vs Grand Oral

16. Quelles différences y-a-t-il entre l'épreuve orale de l'enseignement de spécialité LLCER et le Grand Oral ?

Dans le cas de l'épreuve orale de LLCER, le candidat présente un dossier (et non une question) composé de documents qu'il a choisis. S'agissant du Grand Oral, il présente une question (cf. Bulletin Officiel spécial n°2 du 13-02-2020 : « *Ces questions portent sur les deux enseignements de spécialité **soit pris isolément, soit abordés de manière transversale**. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements. Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal. Pour les candidats scolarisés, **elles ont été élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs** et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves.* »

Le candidat ne pourra pas apporter de documents pour illustrer sa présentation mais pourra « *s'il le souhaite, [...] réaliser sur une feuille fournie par le jury, une production écrite d'appui lui permettant de mettre en ordre ses idées et pouvant prendre différentes formes (une liste, un schéma, un tableau, une carte, un graphique, une expression symbolique, une carte heuristique, etc.) qui sera remise au jury au début de l'épreuve mais non évaluée* ». (cf. Bulletin Officiel spécial n°2 du 13-02-2020).

Les objectifs de ces deux épreuves sont différents. L'épreuve orale de LLCER vise à « *évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme* » alors que la finalité du grand oral est de permettre au candidat de « *montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante [...] de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.* »

Le grand oral n'est pas une épreuve orale de spécialité supplémentaire. Il ne s'agit pas d'évaluer une nouvelle fois la maîtrise du programme. Ainsi, les critères d'évaluation du grand oral portent essentiellement sur la maîtrise des compétences orales (3 critères sur 5) : qualité de l'épreuve orale, qualité de la prise de parole en continu, qualité de l'interaction (cf. grille d'évaluation indicative, *Bulletin Officiel spécial n°2 du 13-02-2020*).

Alors que l'épreuve orale de LLCER permettra de vérifier le degré de maîtrise et d'appropriation des contenus du programme par le candidat à travers la présentation du dossier et les choix effectués, avec le grand oral il s'agira davantage pour le candidat de présenter les motivations qui l'ont conduit à choisir sa question, d'explicitier la question et les interrogations qu'elle soulève, d'apporter une réponse argumentée et d'expliquer en quoi cette question en lien avec telle ou telle partie du programme fait sens pour lui par rapport à son parcours personnel et ses choix d'orientation.

VI. Réflexions complémentaires

Les enjeux pour les élèves

- **La posture : position debout privilégiée.** Permet une meilleure respiration, un meilleur ancrage, une plus grande tonicité et une respiration plus aisée. Position : pieds largeur bassin et parallèles, genoux légèrement fléchis. Conseil : encourager l'élève à rester debout lors des 3 temps.
- **Le regard :** avoir un regard adressé. Toujours regarder le jury et recevoir les informations transmises par leur regard : c'est de l'interaction.
- **La respiration :** travailler la cohérence cardiaque. (cf. application *Respirelax* pour travailler sa respiration et la contrôler de manière à trouver un équilibre cardiaque favorisant la gestion du stress, des émotions et la concentration).
- **La place du travail de groupe :** l'élève peut élaborer les questions en groupes, même si les réponses devront être individuelles
- **L'engagement du propos :** le propos doit être personnel, réfléchi et analytique. Employer le « je ». Travailler la personnalisation. Travailler la capacité à préciser, nuancer...
- **La progression du discours :** travail approfondi sur les exemples qui illustrent le point de vue (travail à mener en spécialité). Progression vs juxtaposition (cf. lexique de subordination vs coordination). La liste fonctionne très mal à l'oral, on ne retient pas un grand nombre d'exemples. Il faut entraîner les élèves à créer du lien.

Exercices à proposer aux élèves pour améliorer leur prestation orale

- **Apprendre à parler de soi**

Parler de soi, cela s'apprend. Outre la présentation orale de son parcours, différents exercices peuvent être envisagés, comme :

- la cartographie de parcours, le sien ou celui des autres qui permet d'analyser, "à froid", un récit de parcours, ou plusieurs récits successifs et les évolutions que cette répétition permet;
- l'entretien d'explicitation (cf. travaux de Pierre Vermersch : <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/feuilleter-l-entretien-d-explication-N-18368-29984.pdf> ou https://eduscol.education.fr/sti/ressources_techniques/lentretien-dexplicitation-pour-exprimer-limplicite).

- **Expérimenter de nouvelles postures**

Accompagner les élèves vers le Grand oral peut aussi prendre la forme de petits exercices pour changer de posture et gagner ainsi en aisance à l'oral. Plusieurs exemples en sont proposés dans le parcours M@gistere consacré au Grand Oral:

- l'exercice "augmenter le volume" : la même phrase répétée quatre fois, à chaque fois un peu plus fort pour prendre conscience de ce que l'on dit et de l'effet produit sur l'auditoire ;
- les exercices proposés par trois artistes, Elsa Maurus, Léonie Simaga, Maxime Thomas (à voir dans les temps forts du séminaire consacré au Grand Oral du mois de juin 2020 <https://eduscol.education.fr/cid153457/plan-de-formation-grand-oral.html>) : ils permettent de travailler la voix, la place du corps et d'apprendre à gérer ses émotions ;

- **S'entraîner à la prise de parole en public :**

- présenter son parcours d'orientation, devant une caméra ou devant la classe ;
- pratiquer des activités d'improvisation ;
- argumenter : ex. "*Moi président* » ;
- débattre : ex. la cartographie des controverses ;
- s'entraîner à des simulations d'épreuves ;
- instaurer des rituels comme la présentation d'un fait d'actualité ou du chiffre de la semaine, le dicton ou la citation du jour, en lien avec le calendrier citoyen et les grandes dates de l'histoire ou pour évoquer des œuvres patrimoniales ou autres. La prise de parole peut également se faire à partir d'une liste de sujets proposés par le professeur et permettre aux élèves d'évoquer un sujet qu'ils maîtrisent ou qui les intéresse, voire qui les passionne. Confiés à un élève différent chaque jour, ces rituels trop souvent délaissés en lycée contribueraient à rendre la primauté à l'oral.